

FCP SAFA

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2013

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par la convention de création du FCP SAFA conclue entre la société de gestion SMART Asset management et le dépositaire AMEN BANK en date du 29 Octobre 2010, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du FCP SAFA arrêtés au 31 décembre 2013, comprenant le bilan faisant ressortir un total actif de **756 601** dinars, ainsi que le compte de résultat faisant ressortir des sommes distribuables négatives de **925** dinars, et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date faisant apparaître un actif net de **698 460** dinars, pour **6 838** actions, aboutissant à une valeur liquidative par action de **102,144** dinars, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire du FCP SAFA est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que de la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du FCP SAFA au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

La composition de l'actif du FCP SAFA n'a pas respecté de manière permanente au cours de l'exercice 2013 le taux de 80% d'emploi des actifs en valeurs mobilières préconisé par le décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 relatif à la composition du portefeuille des organismes de placement collectif.

La composition de l'actif du FCP SAFA n'a pas respecté de manière permanente au cours de l'exercice 2013 le taux de 20% d'emploi des actifs en liquidités et quasi-liquidités préconisé par le décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 relatif à la composition du portefeuille des organismes de placement collectif.

Conformément à la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons procédé à la vérification du rapport sur la gestion du fonds et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance des informations d'ordre comptable données dans le rapport avec les états financiers.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre audit, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 24 avril 2014

**Le Commissaire aux Comptes
Cabinet MS Louzir - Membre de DTTL**

Mohamed LOUZIR

Bilan Arrêté au 31.12.2013
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Notes	31/12/2013	31/12/2012
PORTEFEUILLE-TITRES	AC.1	540 929	673 332
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		540 929	673 332
Obligations et valeurs assimilées		0	0
Autres valeurs		0	0
Placements monétaires et disponibilités	AC.2	193 180	203 911
Placements monétaires		20 559	20 335
Disponibilités		172 621	183 576
Créances d'exploitation	AC.3	22 492	8 123
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIF		756 601	885 366
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	PA.1	3 816	5 616
Autres créditeurs divers	PA.2	54 325	26 215
TOTAL PASSIF		58 141	31 831
<u>ACTIF NET</u>			
Capital	CP.1	713 720	869 515
Sommes distribuables	CP.2	-15 260	-15 980
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-14 335	-7 320
Sommes distribuables de l'exercice		-925	-8 660
ACTIF NET		698 460	853 535
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		756 601	885 366

Etat de Résultat de l'exercice 2013
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Du 01/01/2012 au 31/12/2012
Revenus de portefeuille-titres	PR.1	19 554	13 895
Dividendes		19 554	13 895
Revenus des obligations et valeurs assimilées		0	0
Revenus des autres valeurs		0	0
Revenus des placements monétaires	PR.2	412	409
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		19 966	14 304
Charges de gestion des placements	CH.1	16 928	15 321
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 038	-1 017
Autres produits		0	0
Autres charges	CH.2	3 586	3 500
RESULTAT D'EXPLOITATION		-548	-4 517
Régularisations du résultat d'exploitation		-377	-4 143
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		-925	-8 660
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		377	4 143
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-30 232	-7 519
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-42 394	41 099
Frais de négociation		-1 035	-1 389
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-74 209	27 674

Etat de variation de l'actif net de l'exercice 2013
(Montants exprimés en dinars)

Libellé	Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Du 01/01/2012 au 31/12/2012
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>	<u>-74 209</u>	<u>27 674</u>
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
Résultat d'exploitation	-548	-4 517
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-30 232	-7 519
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-42 394	41 099
Frais de négociation de titres	-1 035	-1 389
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	0
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
Souscriptions	32 010	547 757
Capital	31 714	506 339
Régularisation des sommes non distribuables	890	52 206
Régularisation des sommes distribuables	-594	-10 788
Rachats	-112 876	-179 579
Capital	-121 152	-167 133
Régularisation des sommes non distribuables	5 249	-19 631
Régularisation des sommes distribuables	1 862	3 623
Droits de sortie	1 165	3 562
VARIATION DE L'ACTIF NET	-155 075	395 852
<u>ACTIF NET</u>		
En début de l'exercice	853 535	457 683
En fin de l'exercice	698 460	853 535
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
En début de l'exercice	7 622	4 395
En fin de l'exercice	6 838	7 622
VALEUR LIQUIDATIVE	102,144	111,983
TAUX DE RENDEMENT	-8,79%	7,53%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Arrêtées au 31/12/2013
(Exprimées en dinars)

I. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables tunisiennes 16, 17 et 18 relatives aux OPCVM.

II. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II.1. Evaluation du portefeuille titre

a- Evaluation des actions

Les actions admises à la côte sont évaluées à leur valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou de la date antérieure la plus récente.

b- Evaluation des droits attachés aux actions

Droits attachés aux actions admises à la côte : ces droits sont évalués conformément aux règles d'évaluation des actions, c'est à dire à la valeur de marché.

II.2. CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

III. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC.1 Portefeuille titres

Au 31 décembre 2013, le portefeuille titres se compose d'actions et valeurs rattachées. Le solde de ce poste s'élève à **540 929** dinars détaillée comme suit :

a- Les actions et valeurs rattachées

Les titres actions et valeurs rattachées s'élèvent à 540 929 au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION DU TITRE	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Val au 31/12/2013	% Actif
ADWYA	3 568	22 838	24 748	3,27%
AIR LIQ	161	52 491	43 467	5,75%
BEST LEASE	996	2 092	2 108	0,28%
CITY CARS	751	8 218	8 220	1,09%
ENNAKL	6 979	68 203	69 420	9,18%
ESSOUKNA	5 538	50 796	45 816	6,06%
EURO-CYCLES	2 475	22 916	22 800	3,01%
GIF	1 346	7 216	5 576	0,74%
ICF	366	12 080	15 734	2,08%
ICF NS	881	27 706	33 707	4,46%
NEW BODY LINE	793	5 674	5 399	0,71%
ONE TECH	6 265	40 841	40 616	5,37%
SERVICOM	1 250	13 906	27 875	3,68%
SOTEMAIL	9 873	24 683	24 683	3,26%
SOTETEL	3 991	22 932	14 292	1,89%
SOTUVER	7 836	52 854	51 749	6,84%
SYPHAX AIRLINES	1 700	17 000	14 348	1,90%
TELNET	6 815	58 082	39 070	5,15%
TPR	12 040	60 943	51 301	6,77%
Total	73 624	571 471	540 929	71,49%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres" se présentent comme suit :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes de départ	673 642	0	-310	673 332	-
Acquisitions de l'exercice					
Actions	819 643	-	-	819 643	-
Cessions de l'exercice					
Actions	-921 814	-	-	-921 814	-42 394
Variation des plus ou moins-value sur portefeuilles titres	-	-	-30 232	-30 232	-
Variation des intérêts courus sur obligations	-	-	-	-	-
Total	571 471	0	-30 542	540 929	-42 394

AC.2 Placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et disponibilités s'élèvent à 193 180 dinars au 31 décembre 2013 et se présentent comme suit :

Placements monétaires et disponibilités	Au 31.12.2013	% de l'actif	Au 31.12.2012	% de l'actif
Placements monétaires - Dépôts à vue auprès de la Zitouna Bank	20 559	2,72%	20 335	2,30%
Disponibilités - Compte courant auprès de l'Amen Bank	172 621	22,82%	183 576	20,73%
TOTAL	193 180	25,53%	203 911	23,03%

AC.3 Créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élève au 31 décembre 2013 à 22 492 dinars et se composent exclusivement des montants à recevoir de la STICODEVAM au titre des opérations de vente réalisées au cours des 3 derniers jours ouvrables de l'année 2013. Les créances d'exploitation représentent 2,97% de l'actif total du FCP.

PA.1 Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2013 à 3 816 dinars et s'analyse comme suit :

Opérateurs créditeurs	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Frais de gestion à payer	3 072	3 628
Frais du dépositaire à payer	744	385
Commission de performance à payer	0	1603
Total	3 816	5 616

PA.2 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à 54 325 dinars et se détaille comme suit :

Autres créditeurs Divers	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Achat – Titres à payer	33 013	19 350
Opérations de Souscription/Rachat non dénouées	18 763	4 405
Retenue à la source à opérer sur dépôts à vue	20	20
Retenue à la source opérée sur commissions	221	60
Redevances CMF à payer	61	72
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	2 247	2 308
Total	54 325	26 215

CP.1 Capital

Les mouvements sur le capital de la société enregistrés durant l'année 2013 se détaillent ainsi :

Capital au 01/01/2013

Montant	869 515
Nombre de parts émises	7 622
Nombre de copropriétaires	32

Souscriptions réalisées

Montant	31 714
Nombre de parts émises	278
Nombre de copropriétaires nouveaux	2

Rachats effectués

Montant	-121 152
Nombre de parts rachetées	1 062
Nombre de copropriétaires sortants	8

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-30 232
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-42 394
Frais de négociation	-1 035
Commission de rachat	1 165
Régularisation des sommes non distribuables	6 139

Capital au 31-12-2013

Montant	713 720
Nombre de parts	6 838
Nombre de copropriétaires	26

CP.2 Sommes distribuables

Les sommes distribuables de l'exercice s'élèvent à -15 260 dinars et se détaillent comme suit :

Sommes distribuables	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-14 335	-7 320
Sommes distribuables de l'exercice	-925	-8 660
Total	-15 260	-15 980

PR.1 Revenus du portefeuille titres

Au titre de l'exercice 2013, les revenus du portefeuille-titres s'élèvent à 19 554 dinars et se détaillent comme suit :

	Du 01/01/2013	Du 01/01/2012
	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Dividendes	19 554	13 895
Total	19 554	13 895

PR.2 Les revenus de placements monétaires

Les revenus de placements monétaires s'élèvent à 412 dinars en 2013 et se détaillent comme suit :

	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013	Du 01/01/2012 Au 31/12/2012
Revenus du placement monétaire Zitouna Bank	412	409
TOTAL	412	409

CH.1 Charges de gestion des placements

La gestion du "FCP SAFA" est confiée à la société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative, commerciale, comptable et financière du Fonds. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5% hors taxe de l'actif employé en actions et 1% hors taxes du reste de l'actif.

En outre, il est prévu de distribuer au gestionnaire, s'il y'a lieu, une commission de succès au cas où le Fonds réaliserait, un rendement supérieur à 6% l'an. Cette commission de succès est calculée, après déduction de tous les frais et les commissions, sur la base de 10% de la différence entre le taux de rendement réalisé et le taux de 6%. Le règlement effectif de ladite commission se fera à la clôture de chaque exercice comptable.

La société "AMEN BANK", assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,15% HT de l'actif avec un minimum annuel de 5.000 dinars HT applicable dès la 3ème année.

Au titre de l'exercice 2013, les charges des placements se sont élevées à 16 928 dinars et se détaillent comme suit :

	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013	Du 01/01/2012 Au 31/12/2012
Commission de gestion et de distribution	13 538	12 365
Commission de performance	0	1 603
Rémunération du dépositaire	3 390	1 353
TOTAL	16 928	15 321

CH.2 Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2013 à 3 586 dinars et se détaillent comme suit :

Autres Charges	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013	Du 01/01/2012 Au 31/12/2012
Rémunération du commissaire aux comptes	2 373	2 455
Redevance du CMF	821	764
Commission bancaire	150	114
RS / DAV	82	82
Etat impôts / Taxes	60	85
Frais de publication	100	0
TOTAL	3 586	3 500

IV. Autres informations

Données par part et ratios pertinents	Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Du 01/01/2012 au 31/12/2012
Revenus des placements	2,920	1,877
Charges de gestion des placements	-2,476	-2,010
Revenu net des placements	0,444	-0,133
Autres charges	-0,524	-0,459
Résultat d'exploitation (1)	-0,080	-0,593
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,055	-0,544
Sommes distribuables de L'exercice	-0,135	-1,136
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,055	0,544
Variation des plus ou moins-values potentielles /Titres	-4,421	-0,987
Plus-Values réalisées sur cession de titres	-6,200	5,392
Frais de négociation	-0,151	-0,182
Variation des plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	-10,772	4,223
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	-10,853	3,631
Droits de sortie	0,170	0,467
Résultat non distribuable de l'exercice	-10,602	4,690
Régularisation du résultat non distribuable	0,898	4,274
Sommes Non distribuables de l'exercice	-9,704	8,964
Valeur Liquidative	102,144	111,983
Ratios de gestion des placements		
Charges de gestion des placements / Actif net moyen	2,18%	2,34%
Autres charges / Actif net moyen	0,46%	0,53%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif net moyen	-0,12%	-1,32%